



Soutien à la parentalité

publié le 18/10/2016

La FCPE vous propose, dans le cadre d'un soutien à la parentalité, de rencontrer un psychologue, thérapeute familial. Voir le document ci-joint pour plus d'information :

 [201610171401_1_](#) (PDF de 218.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.